

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 novembre 2015

Déclaration d'intention d'aliéner n° 10072*02 reçue le 02/11/2015. : délibération

Déclaration d'intention d'aliéner n° 10072*02 reçue le 05/11/2015 : délibération

Compte rendu de la réunion A.M.J. + C.A.U.E. le 30 septembre 2015 à Bréry

Point reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal

Inauguration du pôle de services de Crançot le 10/10/2015

Point reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal

Inauguration de la Nouvelle Caserne de Pompiers de LA MARRE le 24/10/2015

Point reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal

Actualisation des tarifs pour 2016 : ancien cimetière, columbarium, droit de place : Délibération

Actualisation des tarifs pour 2016 : nouveau cimetière : Délibération

Recouvrement de la participation du SIARD pour les travaux de secrétariat 2015 : Délibération

Proposition de délibération pour transférer les dépenses de fonctionnement du budget général au budget eau-assainissement sur l'exercice 2015 : délibération

Délibération pour reverser à la CCCHS la totalité du fond d'amorçage perçu par la Commune pour l'année 2015 : délibération

Future Salle Omnisport, rencontre avec le programmiste le 28/10/2015, visite des salles dans la région de Bourg, à Cousance, et visite du site éventuel de Domblans

M. le Maire rapporte la visite organisée le 28 octobre par le programmiste sur des réalisations qu'il a comme points de références. Il serait partant sur du modulaire pour le projet de salle omnisport.

- visite de 3 structures sport à Toissia (à l'origine du projet une salle était prévue alors que le programmiste a suggéré 3 salles modulables pour le même prix sur 3 sites différents. La gestion des salles est assurée par les associations)
- visite de la salle omnisport de Cousance : belle réalisation
- visite à Domblans du skate park, des vestiaires du stade de foot et visite du site prévu pour l'implantation éventuelle de la salle omnisports : il a conclu que le site proposé était attrayant

C'est le COPIL qui va présenter les études de faisabilité , il reviendra au Conseil Communautaire de statuer pour la décision finale.

M. NOZIERE demande s'il serait possible pour la CCCHS de prendre en considération la demande du club de Fitness de Mantry qui recherche une salle et de la faire intégrer par le programmiste dans le projet de construction de salle omnisport. Ce club est intéressé par une implantation à Domblans et compte plus d'une centaine d'adhérents, et dispose de matériels volumineux)

Conseil d'Ecole du 05/11/2015. Nouveau règlement

M. CAMPY rend compte du Conseil d'Ecole. Un nouveau règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité.

Bâtiment scolaire, mise en conformité – Loi Peillon (drapeaux)

M. CAMPY indique qu'il convient à l'école de se mettre en conformité avec la loi PEILLON. Pour cela, l'école a obligations :

- d'afficher la Charte de la Laïcité et la Déclaration des Droits de l'Homme
- d'afficher le blason de l'école
- de mettre un drapeau tricolore et un drapeau de l'Union Européenne

Un devis a été demandé aux Ets DOUBLET pour un montant de 241,20 € TTC. Le Conseil Municipal donne son accord pour passer commande des articles énoncés.

Election des représentants de Parents d'Elèves. Résultats

Sur 162 inscrits : 56 votants. Les 8 parents élus sont : M. Beaufile Sylvain, M. MEercier Alexandre, Mme Pratini Delphine, Mme Grandvaux Catherine, Mme Champet Marjorie, Mme Vuillet-Vacelet Stéphanie, Mme Hobacq Géraldine.

Organisation de la journée vente de l'Ecole le 12/12/2015 sur la Place Marius Buisson

M. CAMPY annonce, que comme l'année précédente, une après-midi festive est organisée par la Coopérative Scolaire de l'école de Domblans le samedi 12 décembre sur la place Sailland au cours de laquelle seront vendus des sapins de Noël, du papier cadeau, du vin chaud, des gaufres, gâteaux et boissons chaudes.

Tarifs location de la Salle des Fêtes au 01/01/2017 : Délibération

Fixation tarif gaz de la Salle des Fêtes à compter du 01/01/2016 : Délibération

Tarifs location des espaces scolaires communaux + garages communaux : Délibération

OPH, réponse au courrier du 28/10/2015

Suite au courrier adressé à l'OPH par M. COURTOUT demandant la mise en conformité du muret rue de Bréry, l'OPH a répondu qu'il allait procéder à la surélévation du muret.

Toutefois l'OPH regrette que les arguments relatifs à la sécurité qui avaient été évoqués dans leur précédent courrier n'aient pas été pris en compte.

Mise en place des illuminations de Noël par l'entreprise SARL D.M.E. Courlaoux

La pose des illuminations de Noël aura lieu le lundi 7 décembre à 8 heures et la dépose le lundi 18 janvier 2016 à 8 heures par la société SARL DME MATHEY de Courlaoux.

Trottoirs CD 120 facture définitive présentée par la Société EIFFAGE

M. COURTOUT indique que le montant définitif de la facture EIFFAGE pour la réalisation de trottoirs sur le CD 120 s'élève à 39 296,16 € TTC (inscription au budget 38 500 €).

Arrivée du Père-Noël le vendredi 18/12/2015 à 18h30

M. COURTOUT annonce au Conseil Municipal que « l'Arrivée du Père-Noël » aura lieu le vendredi 18 décembre 2015 à partir de 18 heures 30 dans la tradition des années précédentes

- distribution de friandises et clémentines
- vin chaud servi par les membres du Comité des Fêtes
- promenade des enfants en calèche

Mise en place des décorations de Noël sur la place le 28/11/2015 le matin

La mise en place des décorations de Noël sur la Place Sailland aura lieu le samedi 28 novembre à 14 heures. Tous les membres du Conseil sont invités à y participer. Des affiches invitant les bénévoles seront apposées aux panneaux d'affichage habituels.

Réfection de la passerelle, demande de devis. Budget 2016

M. COURTOUT indique qu'il a contacté l'entreprise EST OUVRAGE pour le projet de réhabilitation de la passerelle. Un rendez-vous est fixé le vendredi 27 novembre pour voir sur le site et étudier les 2 variantes proposées. Les montants estimatifs sont élevés et peuvent évoluer de façon considérable selon le type de travaux retenus.

Voirie, travaux 2016, réunion de la Commission date à fixer

M. COURTOUT indique aux membres de la commission voirie qu'il organisera une réunion dans les jours à venir.

Proposition pour une prime de rendement et de service à tout le personnel communal

M. COURTOUT propose à M. Grillot, M. Nozière, Mme Meulle, Mme Martelin d'organiser une réunion pour discuter du type de l'éventuelle prime à attribuer au personnel. Une date leur sera communiquée ultérieurement.

Conduite d'Eau Potable BLANDANS. C.A.O. du 30/10/2015 ouverture des plis, résultat provisoire

M. le Maire rend compte des résultats provisoires de l'ouverture des plis :

7 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :

1 - SBTP	248 313,33 € HT
2 - FAMY	187 436,57 € HT ou 206 837,54 € avec variante
3 - SADE	209 976,78 € HT
4 - SARL MALPESA	182 867,40 € HT
5 - D.P.T.P.	215 866,19 € HT
6 - INEO	259 935,90 € HT
7 - PETITJEAN	169 745,85 € HT Electrostyle
	156 427,09 € HT Electrostyle Variante 1
	185 746,65 € HT VON ROLL Variante 2
	172 427,89 € HT VON ROLL Variante 3 (quantités modifiées)

Aucune décision n'a été prise car une erreur de quantitatif a été relevée : au lieu des 22 regards prévus, seuls 2 étaient indiqués et oubli du surpresseur.

Les entreprises ont de nouveau été consultées. Le SIDEC devra rendre réponse à la Commune avant le 8 décembre.

Compte rendu du Comité de l'Eau 2015 au SIDEC à LONS le 03/11/2015

M. le Maire rend compte du Comité de l'Eau auquel il a assisté.

L'ordre du jour portait sur :

- le bilan global des activités 2015 (adhésions / recherches de fuites et réparations / nettoyage des réservoirs et rédaction du RPQS)
- les prestations de recherches de fuites par AX'EAU : retour d'expériences et perspectives d'évolution (Domblans est la 1ère commune où AX'EAU est intervenu)
- SIG eau potable et couche « interventions réseaux ». Pour Domblans, mise à jour avec la nouvelle conduite à la Muye)

Point sur le S.I.G. Assainissement avec le Cabinet ABCD, le 06/11/2015

M. le Maire indique que tous les réseaux assainissement ont été relevés par le cabinet de géomètre ABCD. Ils ont été vérifiés sur papier et en collaboration avec l'agent technique M. Jean-Christophe Vuidepot. Il convient d'attendre les documents définitifs.

Schéma Directeur d'Assainissement, réunion de démarrage des travaux le 09/11/2015 avec les Entreprises.

Présentation des travaux sur Domblans aux propriétaires concernés

Le 9 novembre M. le Maire a reçu, dans un premier temps, les entreprises adjudicataires et dans un second temps les propriétaires concernés par les travaux. Le démarrage des travaux est prévu pour le 23 novembre par l'entreprise CANIOTTI avec réalisation du bassin d'orage vers la station d'épuration, puis intervention de l'entreprise PETITJEAN.

Les entreprises ont ensuite expliqué aux propriétaires leur façon de travailler et qu'un état des lieux serait effectué avant et après avec constats d'huissier.

Actualisation des tarifs eau + assainissement pour 2016 : Délibération

Participation pour l'assainissement collectif (P.A.C.) nouveaux montants au 01/01/2016 : Délibération

Compte rendu de la rencontre avec ECLA le 02/11/2015 à LONS

Compte rendu de la rencontre avec BRESSE-REVERMONT le 09/11/2015 à BLETTERANS

Compte rendu de la rencontre avec GRIMONT le 10/11/2015

M. CHALANDARD rapporte les éléments exposés par les différentes Com.com.

Le Député-Maire, Jacques PELISSARD a souhaité rencontrer les représentants des Communes devant intégrer, d'après le schéma territorial présenté par M. le Préfet, la communauté d'agglomération :

- 2 représentants de Nevy-sur-Seille
- 4 " " de Baume-les-Messieurs
- 1 " " de Crançot
- 2 " " de Voiteur
- 1 " " de Montain
- 1 " " de Lavigny
- 2 " " de Domblans (Daniel Chalandard et Gilles Campy), M. le Maire excusé
- 1 " " de Le Vernois
- 1 " " de Le Louverot
- 1 " " de Plainoiseau
- Pour ECLA : le Président et 5 Vice-Présidents

Le Président : rappel de la Loi NOTRe.

On suit le schéma du Préfet : 11 communes vont à ECLA ou fusion des Com.com à savoir les 22 communes de la C.C.C.H.S.

- ECLA : 25 communes + Val de Sorne : 6 communes
- ECLA est prête à prendre les compétences qu'elle n'exerce pas
- elle souhaite développer l'axe culturel comme C.C.C.H.S. (bénévolat)
- elle a de nombreuses compétences mais une façon différente de les exercer (ex. la voirie : prêt aux communes sur 36 ans si elles veulent réaliser des travaux)
- pas la compétence sport si construction bâtiment 40 % à la charge de la Commune
- Prête à embaucher la médiathécaire car besoin d'une adjointe à la bibliothèque de Lons

Un groupe de travail de 7 personnes rencontre ECLA pour avancer sur l'étude de la fusion avec toutes les conséquences que cela engendre.

* **Rencontre avec Bresse Revermont** : l'ensemble du bureau.

Groupe de travail de la C.C.C.H.S. : excusé M. le Maire de Domblans

- M. le Maire de Voiteur
- Eddy Lacroix, adjoint de la Commune de Plainoiseau
- Daniel Chalandard, Maire Adjoint de la Commune de Domblans

Présentation de la Com.com par M. Jean-Louis Maitre. 37 communes

Politique très attentiste de Bresse Revermont, ne demande rien mais est contre l'éclatement de la C.C.C.H.S.

Ses compétences :

- les déchets
- zone industrielle et commerciale – développement économique – réserve foncière
- zone Natura 2000
- Création et gestion EPAHD
- extra-scolaire et scolaire à l'étude
- R.A.M.I.
- équipements culturels : 3 médiathèques : Commenailles, Sellières, Bletterans
- Ecole de musique
- Tourisme
- fourrière animale
- service partagé secrétariats de Mairie (gestion des secrétaires)
- pas le sport
- soutien maison de santé
- voirie identique CCCHS + entretien accotements et fossés

A suivre

Ruisseau de Blandans, compte rendu de la réunion avec le SIBS le 05/11/2015 à Bletterans

M. CHALANDARD explique que le projet de renaturation du ruisseau de Blandans est associé à l'étude du ruisseau dit de « Sous la Cote », qui est un affluent rive droite de la Seille situé à l'aval du ruisseau de Blandans.

Compte rendu du Repas des + de 70 ans le 11/11/2015

M. CHALANDARD rend compte du déroulement du repas offert par la Commune aux personnes âgées de 70 ans et plus. 82 convives étaient inscrits auxquels se sont associés des membres du Conseil Municipal et l'animateur de l'ambiance musicale. Le repas ainsi que l'animation musicale ont été très appréciés. Un hommage a été rendu à la centenaire de Domblans, Madame Germaine MICHAUD.

13 personnes ont payé leur repas.

M. CHALANDARD adresse ses remerciements à Mme Annick GUILLAUME et aux divers bénévoles qui ont participé à la décoration et à la mise en place des tables.

D'autre part, M. CHALANDARD regrette le manque de main-d'œuvre du Conseil Municipal pour débarrasser les tables pour la salle des fêtes. M. COURTOUT propose que pour les années à venir que les membres du Conseil Municipal soient invités et les adjoints paient leur repas.

Compte rendu plantation Arbre CTEAC du 13/11/2015

Le vendredi 13 novembre à 15h50, la brigade des planeurs d'arbres de la Haute Seille est intervenue sur le verger de Domblans. Cette manifestation était programmée en collaboration avec l'équipe enseignante de Domblans. Etaient conviés les enfants des écoles et leurs parents ainsi que tous les habitants de la Commune. M. CHALANDARD propose aux membres du Conseil Municipal de baptiser le noyer (symbole de l'intelligence) qui a été planté « Arbre de la Paix et de l'Amour » suite aux attentats qui ont perpétrés ce même jour à Paris.

Recouvrement de la participation AFR de Domblans pour les prestations des agents techniques communaux 2015 : délibération

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de l'annulation d'une réservation de la salle des fêtes. En effet, le Comité des fêtes de la Gendarmerie avait réservé la salle des fêtes pour l'organisation de la Sainte Geneviève le samedi 14 novembre 2015. Suite aux attentats du 13/11/2015 à PARIS cette soirée a été annulée. Les gendarmes ont averti le Maire dès le samedi 14/11 au matin et ont demandé s'ils devaient néanmoins s'acquitter de la location de la salle. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour ne pas facturer de location, à titre exceptionnel, pour ce cas de force majeure.

- M. le Maire indique qu'il adressé un courrier à M. de Saint Germain pour demander l'enlèvement des palettes de pierres qui empiètent sur la voie publique

- M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la visite en Mairie de M. GILLE, pharmacien, qui cherche des locaux à Domblans pour implanter sa nouvelle activité qui pour l'instant est basée à Voiteur (dans les locaux de l'ancien Crédit Agricole). M. le Maire propose d'organiser une réunion avec, dans un premier temps, le Maire, les adjoints et d'y associer M. Jean Nozière afin que M. GILLE puisse exposer ses besoins.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 8 décembre 2015.

La séance est levée à 23h30.